



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2287

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Coopération décentralisée - Don de bennes à ordures ménagères à la ville de Tunis (Tunisie)**

service : **Direction de la propreté**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2287**

commission principale : développement économique

objet : **Coopération décentralisée - Don de bennes à ordures ménagères à la ville de Tunis (Tunisie)**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la Communauté urbaine de Lyon est engagée dans le soutien de villes étrangères dans leur démarche de renforcement de la qualité des services qu'elles fournissent à leurs habitants. Cette aide se traduit, soit par des coopérations à travers des conventions de plusieurs années, soit par des aides spécifiques pour des villes qui ont à gérer des situations particulières.

La ville de Tunis est engagée dans un effort d'amélioration de la propreté de la ville. Il est proposé que la Communauté urbaine l'accompagne en lui mettant à disposition 2 bennes à ordures ménagères réformées. Ce matériel serait acheminé après révision, afin qu'il puisse être immédiatement opérationnel.

Il s'agirait des véhicules suivants :

Benne à ordures ménagères de 26 tonnes et de 20 mètres cubes de volume	Valeur vénale	Travaux de remise en état	Frais d'acheminement	Total
N° de parc : A044 immatriculé : 3107 VM 69	5 000 €	6 000 €	2 500 €	13 500 €
N° de parc : A050 immatriculé : 3181 VM 69	5 000 €	6 000 €	2 500 €	13 500 €

Ces matériels communautaires seront cédés à titre gratuit et sorti de l'inventaire comptable à compter du mois de juillet 2011.

L'acheminement de ce matériel sera assuré par la Communauté urbaine qui prendra en charge les coûts d'expédition de ces véhicules jusqu'à Tunis.

La ville de Tunis s'engage à réaliser toutes les formalités de dédouanement et à prendre à sa charge les taxes de douane ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le don de 2 bennes à ordures ménagères de la Communauté urbaine de Lyon à la ville de Tunis, pour un coût total de 27 000 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de ce don.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - chapitre 011 - fonction 048.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.